



8 April 2021

Après une année de pandémie, continuons à maintenir les liens

Cher(e)s membres, cher(e)s collègues,

Il est grand temps que le Comité reprenne contact avec vous ! Nous ne vous avons pas oubliés car, comme vous le savez, vous êtes toujours au centre de toutes nos attentions et de nos préoccupations, et nous souhaitons faire le point un peu plus complet sur les actions déjà réalisées.

Cela fait maintenant plus d'un an que notre vie professionnelle mais aussi privée a été considérablement bouleversée par la pandémie et nous espérons que malgré des périodes difficiles à plus d'un titre pour beaucoup d'entre vous, vous tenez le coup et maintenez le cap. En tous cas le Syndicat fait son possible, grâce à son réseau géographique important de par le monde, pour apporter son soutien collectif ou ses conseils individuels à l'ensemble de ses membres afin que cette période inédite se passe le mieux possible. Car malheureusement, parfois, la pandémie n'a fait que renforcer certains dysfonctionnements déjà présents auparavant ou exacerber des perceptions d'inégalités de traitement encore plus difficiles à vivre.

Premièrement, concernant la COVID-19, mieux vaut être prêts plutôt que de décider dans l'urgence et la précipitation. Le Comité souhaite vous informer que considérant les diverses situations de télétravail obligatoire qui se prolongent dans la majorité des lieux d'affectation, il a formellement requis (en février 2021) que des discussions aient lieu rapidement entre l'administration et le Syndicat pour un retour sur les différents lieux de travail. Ces discussions devraient avoir comme cadre les leçons apprises du premier retour, les nouvelles modalités sanitaires (plan de vaccination etc...) afin d'obtenir une meilleure égalité de traitement entre les départements ou les lieux d'affectations et une plus grande transparence. A ce jour, le Comité du Syndicat n'a reçu aucun retour à cet égard.

Par ailleurs et depuis ce début d'année, fort de nouveaux élus très enthousiastes et engagés, aidé par un réseau renouvelé de délégués de services tout aussi enthousiastes et en se référant aux objectifs adoptés dans son assemblée générale le 25 février, le Comité du Syndicat n'a pas ménagé ses efforts sur tous les fronts pour voir comment concrètement certaines avancées pouvaient être obtenues à court et moyen terme. Un certain nombre de priorités ont fait l'objet d'un accord avec l'administration dans le cadre formel du Comité de négociation paritaire tels que :

- Modalités de travail flexibles et révision de la politique actuelle en matière de télétravail
- Réforme de la politique des contrats
- Recrutement et Sélection comprenant les Descriptions de tâches génériques des P et le personnel G au siège, et amélioration de la diversité.

Ce sont des problématiques ambitieuses qui vont nécessiter de longues heures de discussions et une mise à disposition pour le Syndicat de données récentes et utilisables pour des négociations efficaces. Les deux parties ont aussi été d'accord d'adopter chaque fois que cela serait possible une approche pragmatique afin que de premiers résultats concrets émergent cette année.

Mais le Syndicat a aussi ses propres priorités, notamment celles qui consistent, indépendamment de la discussion sur la politique contractuelle, à protéger efficacement et à faire améliorer drastiquement les conditions de travail des collègues travaillant dans des projets de coopération technique ou étant au bénéfice de contrat de coopération technique. Dans la moindre discussion avec l'administration sur des sujets divers, le Syndicat demande désormais systématiquement qu'une égalité de traitement soit concrètement réalisée (promotions personnelles, plan de formation, reconnaissance du mérite inclusion des personnes en situation de handicap etc.).

Sur le plan international et au sein du système commun des Nations unies, le Comité du Syndicat est particulièrement concerné par les futures décisions qui peuvent être prises au sein de la CFPI et relatives aux futures enquêtes salariales, spécialement en ces temps de pandémie.

Concernant l'avenir du travail du personnel des Nations unies et à l'éventualité d'une modification des situations contractuelles, débattus au sein de la Commission de haut niveau des chefs d'agence, le Comité du Syndicat vient de recevoir les résultats de l'enquête que les syndicats et associations de personnel avaient réalisé auprès de l'ensemble du personnel des Nations unies. Pour voir [la version courte cliquez ici](#), pour voir [la version longue avec l'ensemble des commentaires, cliquez ici](#).

Il est toujours difficile pour le comité, sous peine d'être parfois rébarbatif pour ses membres, de communiquer aisément et de manière exhaustive sur l'ensemble de ses activités, c'est pourquoi vous trouverez également en [cliquant ici](#) le discours de la présidente du Syndicat délivré devant le Conseil d'administration le 16 mars dernier qui vous donne un bon aperçu des sujets qui préoccupent particulièrement vos représentants et sur lesquels nous attendons votre soutien car comme nous le répétons toujours, nous, représentants, ne sommes que l'émanation de vos choix et priorités.

Prenez bien soin de vous car la route est encore longue et soyez assurés que nous sommes à vos côtés pour vous accompagner et vous soutenir.